REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou



Vous souhaite la Bienvenue

BACHELIERS ETRANGERS

COMMENT PROCEDER
POUR VOUS INSCRIRE
A L'UNIVERSITE DE
TIZI-OUZOU?



Vice-Rectorat chargé de la Formation Supérieure du Premier et Deuxième Cycles la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation

Site: www.ummto.dz Tél. 026 11 73 29

Inscriptions des étudiants étrangers à l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Les étudiants étrangers affectés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à l'UMMTO pour s'inscrire doivent procéder comme suit :

A - Inscription pédagogiques

Dossier à fournir ;

- 1- Autorisation d'inscription délivrée par le MESRS.
- 2- Equivalence du Bac délivrée par le MESRS plus trois (03) copies
- 3- Original du baccalauréat authentifié par le Ministère du pays d'origine plus trois (03) copies.
- 4- Original de relevé de note du Bac plus trois (03) copies.
- 5- Original de l'extrait de naissance plus trois (03) copies.
- 6- 03 photos d'identité.
- 7- Quittance des frais d'inscription (200 DA).
- N.B. Pièces à fournir pour établir l'équivalence du Bac:
 - Photocopie de l'autorisation d'inscription.
 - Une (01) copie de l'attestation du bac.
 - Une (01) copie de relevé de notes du bac.
 - Une (01) copie de l'extrait de naissance.

Ces pièces doivent être déposées au niveau de la direction des équivalences du MESRS tout en joignant l'original de l'attestation du baccalauréat.

-Dépôt du dossier au bureau des étudiants étrangers sis au VRFSG

B - Bourse

Dossier à fournir ;

- 1- Décision de bourse délivrée par notre tutelle.
- 2- Photocopie du passeport.
- 3- Acte de naissance.
- 4- Attestation d'octroi de bourse délivrée par l'ambassade d'Algérie dans le pays d'origine de l'intéressé.
- 5- Prime d'installation délivrée par le MESRS.
- 6- Deux (02) photos d'identité.
- 7- Relevé de notes du baccalauréat.
- 8- Certificat de scolarité.

NB : Dépôt du dossier aux services de l'ONOU

C - Hébergement

Dossier à fournir;

- 1- Autorisation d'hébergement délivrée par le MESRS.
- 2- Une photocopie de l'attestation d'équivalence du baccalauréat.
- **3-** Photocopie des trois (03) premières pages du passeport.
- **4-** Une photocopie de l'autorisation d'inscription délivrée par le MESRS.
- 5- Trois (03) photos d'identité.
- 6- Deux certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie).
- 7- Deux enveloppes timbrées.

NB : Dépôt du dossier au niveau des services de l'ONOU.

D - Carte de séjour

Le dossier à fournir :

- **1-** Une photocopie de l'autorisation d'inscription délivrée par le MESRS.
- 2- Photocopie des trois (03) premières pages du passeport.
- 3- Acte de naissance.
- 4- Deux (02) photos d'identité.
- 5- Photocopie du certificat de scolarité.
- 6- Photocopie de l'attestation de bourse délivrée par le MESRS.
- 7- Décision d'octroi de chambre.

<u>NB</u>: La carte de séjour doit être validée par la direction générale de la sureté nationale de la wilaya de Tizi-Ouzou.

E - Obtention du Diplôme

Le dossier présenté par la scolarité doit comprendre les pièces suivantes pour obtenir le diplôme définitif :

- 1- Autorisation d'inscription.
- 2- Equivalence du baccalauréat.
- 3- Attestation du baccalauréat.
- 4- Relevé de notes du baccalauréat
- 5- Acte de naissance.
- 6- Relevés de notes du cursus de la première à la dernière année.
- 7- Quitus attestant que l'étudiant n'est pas redevable vis-à-vis des services administratifs.

NB: Dossier à déposer au service des diplômés VRFSG

F - Billet de Rapatriement

Le dossier à fournir :

- 1- Imprimé fourni par l'administration
- 2- Demande manuscrite adressée à Mr le Vice-Recteur.
- 3- Cinq (05) copies du diplôme.
- 4- Cinq (05) copies du certificat de scolarité de la dernière année.
- 5- Original de l'attestation de bourse plus cinq (05) copies.

<u>NB:</u>

- Dossier à déposer au bureau des étudiants étrangers du vice rectorat chargé de la pédagogie.
- Le délai de la demande doit être respecté (depuis la délivrance du diplôme).
- Toute prolongation de la demande, est au frais de l'intéressé
- L'étudiant n'a le droit qu'à un seul billet de rapatriement durant sa formation

G - Inscription pédagogique en Master

Dossier à fournir :

- 1- Original de l'attestation du baccalauréat plus une (01) copie
- 2- Original du relevé de notes du bac plus une (01) copie
- 3- Orignal de l'acte de naissance plus une (01) copie
- 4- Copie du diplôme de licence
- 5- Copie des relevés de notes du cursus de la première à la dernière année
- 6- Copie du certificat de scolarité de la première année Master
- 7- Copie de l'autorisation d'inscription délivrée par le MESRS.
- 8- Copie de l'équivalence du bac délivrée par le MESRS.
- 9- Une (01) photo d'identité

Ces pièces doivent être déposées au niveau du bureau des étudiants étrangers sis au vice rectorat chargé de la pédagogie.